



ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)

DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012 A LAUSANNE

(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)

PROCES-VERBAL

Le Président central, M. José Fernandez Utges, ouvre la séance à 20h06 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Il informe que Mme Marie José Meyer a perdu son père et l'enterre ce jour, c'est pourquoi Valérie Kees, secrétaire de la COBB la remplace à la prise du procès-verbal.

Se sont excusés :

Mme Marie-José Meyer

Le club d'Yverdon

Ordre du jour

Catherine Gerber de LVP relève que des décisions ont été prises lors de la précédente assemblée générale, notamment concernant les statuts, et ceux-ci n'ont pas été modifiés (point 13.6), et également concernant les cotisations.

Un point est donc rajouté à l'ordre du jour (modification des statuts 20.4 a, b, c et d)

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité

1. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :
Monsieur Didier Jacquero

Scrutateurs :
Nyon Basket féminin, M. Alcaraz
M. Wendelstigh de Belmont

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

2 clubs en congé

(droit de vote sur comptes et budgets)

(droit de vote sur comptes uniquement)

Clubs présents :

25 clubs avec droit de vote

15 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

10 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES 40 voix

BUDGETS 40 voix

Clubs absents

Anemos

Echallens

Elan Lausanne Basket (en congé)

PM Lausanne

Urba (en congé)

US Yverdon (excusé)

2. RÉSULTATS DES COMPTES GÉNÉRAUX AVB - saison 2011/2012

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. Jean-Marc Boog relève que l'exercice présente un bénéfice de CHF 10'000.-. Toutefois l'association ne peut pas fonctionner comme une entreprise.

Une non dépense de CHF 7'000.- sur le budget des sélections justifie donc ce bénéfice.

Dans les transitoires swiss sport, nous achetons pour trois ans, et la facture est répartie sur les trois années également.

C'était une saison normale, pas d'événement ni de dépense particuliers.

Mme Anne-Catherine Doyer du club d'Épalinges constate qu'il n'y a plus de tournois de sélection en Suisse, tout se passe à l'étranger.

Michel Berthet lui répond que l'AVB a été invitée pour un tournoi, mais que Swissbasket n'est pas très intéressé par les sélections des plus de 14 ans. Par conséquent pour cette saison, nous allons continuer à faire des tournois dans les pays limitrophes.

Mme Doyer regrette que nous ne recevions pas d'équipes étrangères.

Michel Berthet répond que ça s'est eu fait, et lors du 75^e anniversaire de l'AVB nous avons fait cette démarche en organisant des tournois avec des équipes étrangères. Toutefois, ceci nous a coûté très cher, car nous offrons le logement et ne mettons pas les joueurs chez l'habitant. Les dates idéales sont les congés de Noël, de l'Ascension et de Pentecôte.

Cossonay demande pourquoi il y a des clubs débiteurs qui ont pu commencer la saison contrairement aux statuts. Jean-Marc Boog répond que la période juillet août n'est pas propice au recouvrement des factures, et que des délais leur sont accordés.

Les clubs sont, par les directives, menacés de suspension en cas de non paiement des arriérés, et tous les membres et joueurs sont suspendus. Généralement, le paiement intervient rapidement après la menace.

3. **RÉSULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2011/2012**
(pages 6 à 7)

M. Jean-François Zay, trésorier de la CA.

Catherine Gerber demande pourquoi les CHF 10.-- de la carte OT cantonale figurent dans les comptes. Ce n'est pas le cas, pourquoi ?

M. Zay réplique qu'il ne s'occupe pas des comptes OT, car il ne s'agit pas d'arbitrage.

José Fernandez Utges informe que la comptabilité concernant les cartes OT sera envoyée par e-mail aux clubs.

Jean-François Zay remercie les clubs pour les paiements effectués.

4. **RÉSULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTÊT AVB - saison 2011/2012**
(pages 8 à 10)

Thony Perey n'a rien de particulier à ajouter. Il n'y a pas de questions.

5. **RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES**

(Séance tenue le 14 novembre 2012 , avec les représentants des clubs /rapporteur, /membre et /suppléant)

M. Wendelstieg du club de Belmont (rapporteur) lit les rapports :

- a) Sur les comptes généraux de l'AVB
- b) Sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) Sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) Sur les comptes de la Commission Discipline et Protêt

Qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention.

6. VOTATIONS SUR LES COMPTES 2011/2012

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois Comptes de la Caisse de compensation arbitrage

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission Discipline et Protêt

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

DÉCHARGE AUX VÉRIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNÉS

donnée à l'unanimité.

José Fernandez Utges informe qu'il n'y aura pas d'augmentation des cotisations pour la saison prochaine.

7. PRÉSENTATION DU BUDGET GÉNÉRAL AVB - saison 2012/2013

(pages 11 à 13)

Jean-Marc Boog informe que malgré le déficit prévu de CHF 1'000.- les comptes se porteront bien car nous toucherons à nouveau le subside du SEPS. Les montants du subside seront modifiés pour la saison prochaine et n'interfèrent donc pas avec le budget ici présenté.

Mme Doyer demande combien de sélections nous aurons l'année prochaine.

Michel Berthet lui répond qu'il y en aura six, normalement.

8. PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB- saison 2012/2013

(dernière page)

Pas d'intervention ni de question particulière.

9. VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2012/2013

Budget général de l'AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

10. DIVERS

M. Gaudin Cossonay exprime sa profonde désapprobation pour le cours des OT à Pully, les participants n'ont rien compris pour les 14' 24', des questionnaires incompréhensibles ont été distribués, c'est un scandale. M. Thiébaud, qui donnait le cours, a traité les candidats comme des gamins à l'école.

José Fernandez Utges est intervenu directement auprès de la personne responsable (M. Schibler) qui niait que ça se soit mal passé et que seule l'AVB râlait. JFU a demandé que malgré les résultats catastrophiques tous les OTN soient réintégrés en cette qualité.

Mme Doyer a fait recours, a dû attendre six semaines, puis Me Vittoz a répondu dans les 24 h. Nulle part il est précisé le taux nécessaire pour la réussite, ni le fait qu'il y aurait un examen. On n'a toujours pas le résultat, ni le cours de rattrapage.

Michel Berthet a d'ores et déjà décidé que sur le plan cantonal de toute manière nous passerons outre Swissbasket pour les OTR, malheureusement pour les OTN, on doit se plier à Swissbasket.

Catherine Gerber est allée à la séance de brainstorming à Berne mais il y avait trop peu de représentants. Elle considère qu'il n'est pas normal qu'ils n'aient été que trois représentants vaudois à cette assemblée malgré le fait qu'il n'y ait aucune décision ni votation et que Swissbasket ne tienne pas compte des propositions des délégués.

Mme Mc Allister Barbara présidente de Nyon masculin demande s'il y a les 7 délégués et les trois présidents, il lui est répondu que tout le monde peut participer à la discussion, car il n'y a pas de votations ni d'élection.

Michel Berthet informe qu'un déficit de CHF 190'000 a été annoncé par la ligue nationale, mais il ne s'agit que d'une estimation pour le moment.

Ernesto Carillo St-Prex, demande qu'une décision soit prise pour les 24', car lorsqu'il s'agit de demander la participation des parents, ça complique beaucoup.

Il demande également de connaître le calendrier de la COBB, pour pouvoir mieux organiser son début de saison.

Michel Berthet lui répond que normalement pour la saison prochaine, nous ne ferons plus de tournois de qualification, mais les équipes seront qualifiées différemment, selon le classement d'un mini championnat. Les dates seront connues et communiquées avant l'assemblée générale. Les championnats commenceront après le lundi du Jeûne.

Mme Doyer relève que les débuts d'années scolaires sont très pénibles pour tout le monde et qu'il ne faut absolument pas que le championnat commence avant le week-end du Jeûne.

Roland Bandi rappelle que la date au 20 juin est maintenue pour informer si l'équipe souhaite aller en COBB ou non.

Ernesto Carillo St-Prex, les écoliers jouent tous les samedis, et pour les parents divorcés, c'est compliqué. Il souhaiterait que les journées mini soient rétablies à la place des matches tous les week-ends.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) interpelle le comité pour dire que les jeunes et notamment les minimes jouent beaucoup trop au détriment de la formation.

Au surplus il constate que les clubs et joueurs doivent être prêts au 1^{er} septembre mais que swissbasket ne suit pas avec les licences.

JFU répond que les équipes qui s'étaient inscrites en élite ont commencé plus tôt et que les équipes qui jouaient en cantonal ont commencé plus tard.

Par ailleurs, les footballeurs jouent tous les samedis sans discuter. Le basket ne compte pas moins que les autres sports.

Thierry Lannaz Morges dit qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre le devant et le derrière du bureau et qu'il voudrait avoir des propositions sur lesquelles voter.

Michel Berthet informe que des championnats différents seront organisés la saison prochaine.

Catherine Gerber demande concernant la coupe vaudoise : Elle ne comprend pas pourquoi ils ne peuvent pas jouer en semaine, car elle a eu des problèmes de manque d'effectif et devra renoncer à la coupe vaudoise l'année prochaine.

Blonay Raphael Fuhrer, dit qu'il a perdu trois joueurs l'année passée et un cette année, à cause de la période de transfert d'un an. Michel Berthet lui répond que là il s'agit d'un règlement Swissbasket et nous ne pouvons pas le contourner.

Catherine Gerber demande : quand le règlement des licences est modifié est-ce que l'AVB est informée ? La réponse est non car toutes les modifications sont faites et acceptées par les délégués.

Marie-Rose Fernandez demande pour l'organisation du Final Four Suisse, est-ce que c'est tombé à l'eau ? Réponse de JFU oui car deux des trois clubs ne pouvaient plus s'en occuper

Mc Allister Barbara demande si des clinics ne pourraient pas être organisés par l'AVB.

Michel Berthet répond que c'est particulier que cette demande vienne du seul club qui ne joue pas le jeu avec les sélections. Ceci dit, c'est quelque chose qui peut être refait.

Catherine Gerber demande que le PV des présidents d'AR soit diffusé aux clubs par les AR.

Au surplus elle demande pourquoi les 14'/24' ne sont pas mises en route pour tout le monde. Michel Voide répond que la COBB a voté et décidé de laisser une année aux clubs pour former les OT.

Le Président Central clôt l'assemblée à 21 h 46 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

COMITE CENTRAL

Mme Valérie Kees, Secrétaire COBB

Method, le 3 janvier 2013